



Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN COMMUNICATION ET ADMINISTRATION (CONSULTANT INDIVIDUEL)

AMI N° 12/MAHH/PEAG/2026

Secteur : Hydraulique et Assainissement.

Date de début : 13 avril 2026

Date de fin : 28 avril 2026

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

La Guinée est un pays riche en eau, doté de 1 165 rivières et fleuves répartis sur 23 bassins versants, dont 14 sont partagés avec ses pays voisins, y compris les fleuves Niger, Sénégal et Gambie. A cet effet, la Guinée est membre des autorités régionales de bassins fluviaux, dont l'Autorité du Bassin du Niger, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve (OMVG). Pour tirer pleine profit de sa position stratégique afin de mobiliser ses ressources en eau de surface pour de multiples usages, la Guinée cherche à renforcer sa capacité à participer à ces plateformes transfrontalières.

Le pays dispose également d'importantes ressources en eaux souterraines (estimées à 13 000 milliards de m³)¹, très mal connues du fait de sa faible capacité institutionnelle pour surveiller et exploiter les eaux souterraines de manière durable. Malgré la réalisation de certaines études de modélisation des eaux souterraines, la prolifération des forages dans les grandes zones urbaines et leur impact potentiel sur les ressources en eau sont peu compris.

Le secteur de l'hydraulique urbaine en Guinée est confronté à des contraintes chroniques qui perpétuent le déficit d'accès à l'eau potable et entraînent une détérioration significative de la qualité du service. Ceci est le cas dans toutes les villes actuellement desservies par la Société des Eaux de Guinée (SEG). Le manque d'investissements majeurs depuis près de deux décennies contribue en partie à cette situation. Les installations et réseaux d'hydraulique urbaine ne desservent actuellement qu'une partie des populations des centres-villes, alors que les agglomérations urbaines se sont fortement étendues et peuplées. Ainsi, à ce jour, le taux d'accès global en zone urbaine sous la responsabilité de la SEG est d'environ 22% et ce avec une desserte par intermittente (délestage). Cette situation est loin de l'objectif de 75,6% du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES 2016-2020). S'agissant du Grand Conakry, la desserte est de plus en plus perturbée depuis 2001 à cause du déficit croissant entre la production et la demande en eau, et du très fort taux de fuites d'eau dans les réseaux.

Le secteur de l'eau est sous la tutelle du Ministère de l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MAHH), qui définit la politique relative aux ressources en eau et à l'approvisionnement en eau. Le MAHH est composé de plusieurs départements clés, dont la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) qui est responsable du suivi des ressources en eau. Le Service National d'Aménagement des Points d'Eau

(SNAPE) est responsable de la production d'eau pour le milieu rural, tandis que la Société des Eaux de Guinée (SEG) est une compagnie nationale chargée de fournir des services d'eau en zones urbaines.

Les infrastructures d'assainissement existantes exigent de gros investissements si l'on veut assurer des services adéquats à la population. En Guinée, le système de traitement des eaux est constitué d'un réseau d'égouts non fonctionnel et très peu développé dans quelques quartiers de la capitale Conakry et d'un système d'assainissement autonome dégradé, composé de latrines familiales et de fosses septiques, qui nécessitent des améliorations et la construction de stations de traitement des boues de vidange. Les aspects institutionnels et organisationnels, législatifs et réglementaires, techniques, socioéconomiques, sanitaires et environnementaux de l'assainissement urbain en Guinée appellent à la mise en place de réformes appropriées pour bien définir un cadre institutionnel du sous-secteur qui permettra de clarifier le rôle et les missions des acteurs. En plus, le Gouvernement s'est fixé pour objectif d'éliminer la défécation à l'air libre à l'échelle nationale à l'horizon 2020 et de fournir un paquet minimum de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) à 100 pour cent de la population à l'horizon 2030, ces objectifs sont loin d'être atteints malgré les efforts déployés en ces dernières années.

D'importantes réformes sont nécessaires pour pouvoir relever le défi de fournir un accès universel à l'eau et à l'assainissement à l'horizon 2030 et au-delà. Une première génération de réformes dans le secteur de l'eau a été réalisée entre 1989 et 1999 et avait conduit à la mise en place d'un contrat de gestion entre la SONEG (gestion du patrimoine, des investissements et des services de la dette) et la SEEG (opérateur en charge de l'exploitation et de la maintenance des services d'eau, de la facturation et de la relation clientèle). Cependant, après quelques bons résultats, les négociations pour le renouvellement du contrat de la SEEG n'ont pas abouti pour multiples raisons. Depuis 2001, le secteur de l'eau en milieu urbain est géré par la Société des Eaux de Guinée (SEG).

Pour apporter des solutions aux défis cités ci-dessus, le Gouvernement de la République de Guinée a sollicité les partenaires techniques et financiers notamment la Banque Mondiale pour mobiliser le financement requis pour la réalisation des travaux des trois phases du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable du Grand Conakry à l'horizon 2040 afin d'une part de résorber le déficit en eau potable de Conakry persistant depuis 2001 et d'autre part de couvrir les besoins en eau jusqu'en 2040.

La Banque Mondiale a longtemps soutenu le secteur de l'hydraulique urbaine en Guinée y compris par le récent « Projet Urbain Eau de Guinée » (PUEG), financé depuis 2017 par un don de 30 millions de dollars.

Compte tenu de l'urgence ci-dessus signalée et des enseignements tirés du projet PUEG, la Banque Mondiale a prévu une contribution de 200 millions de dollars, correspondant à environ un tiers, du montant nécessaire au financement de la Tranche 1 du Schéma Directeur sous réserve de mobilisation confirmée d'autres fonds pour compléter le montage financier de cette tranche.

Plusieurs autres partenaires au développement ont répondu favorablement à l'appel de financement lancé par les autorités guinéennes lors du Forum de l'Eau qui s'est tenu à Conakry en mai 2023 en annonçant leurs intentions de contribuer à la mise en œuvre du Schéma Directeur.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le Spécialiste en Communication est chargé des tâches de communication sur les activités, réalisations et résultats du projet tant au niveau de l'UCP que celui des autres acteurs de la mise en œuvre du projet (Partenaires, Agences d'exécution et Bénéficiaires).

III. MISSIONS ET PRINCIPALES TACHES

Le Spécialiste en Communication sera chargé de :

- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur le projet ;
- Identifier les différentes cibles et les messages et canaux appropriés pour les atteindre ;

- Développer un plan de communication pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie proposée (activités clés à exécuter, coûts, calendrier de mise en œuvre, et acteurs concernés) ;
- Elaborer les outils et produits de communication appropriés pour accompagner les activités de communication retenues (dépliants, brochures, productions multi média, annonces, discours, communiqués de presse, etc..) ;
- Aider la Coordination du Projet à établir et maintenir de bonnes relations avec la presse et avec l'ensemble des parties prenantes (société civile, secteur privé, organisations à la base, etc.) pour assurer une image positive du projet auprès des parties prenantes et du grand public ;
- Organiser et coordonner l'ensemble des activités de communications retenues : conférences de presse, ateliers, rencontres thématiques, etc., et élaborer des comptes rendus de ces activités ;
- Veiller à l'atténuation des éventuels risques de réputation pour la Banque mondiale et le Gouvernement guinéen ;
- Mettre en place un programme de partenariat avec les radios de proximité pour relayer les informations dans la zone du projet et du secteur privé, principaux bénéficiaires du projet ;
- Suivre les productions des média (articles de presse, reportage radio, ou télé) et informer la Coordination sur la façon dont les média perçoivent les actions du projet, et conseiller de toute action à entreprendre pour corriger les mauvaises perceptions ;
- Contribuer à faire les études de cas de réussites, des images photos et des films des activités du projet ;
- Contribuer à la conception et à l'actualisation régulière du site Web du projet, proposer du contenu substantiel pour cette mise à jour et effectuer le suivi du site ;
- Collaborer avec le Spécialiste en Communication de la Banque mondiale, et avec le responsable ou conseiller en communication du MAHH pour la conduite des activités de communication communes dans le cadre du projet, et aussi pour la complémentarité des actions ;
- Etablir une base de données des parties prenantes du projet et assurer sa mise à jour régulière ;
- Mettre à jour les données et faits clés concernant les objectifs et étapes du projet ;
- Surveiller les perceptions et suivre l'évolution de l'opinion dans le cadre d'opérations à haut risque sur le projet et faire un rapport à cet effet ;
- Elaborer des rapports trimestriels sur l'état de mise en œuvre de la stratégie de communication et du plan de communication ;
- Accomplir toutes autres tâches susceptibles de contribuer à assurer une bonne communication au projet.

IV. PROFIL DU CANDIDAT

Le Spécialiste en Communication doit disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire BAC+4 au moins en communication et/ou relations internationales, affaires publiques ou en journalisme ou tout autre diplôme équivalent;
- Avoir une bonne connaissance en techniques d'Information, d'Education et de Communication (IEC) et des technologies de l'information et de la communication (y compris l'animation des réseaux sociaux, de site web, etc..) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en communication dont un minimum de trois (3) ans en élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication ;
- Avoir des compétences en organisation, persuasion, et écoute des foules, des communautés ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement des médias en Guinée ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, de l'internet et des logiciels courants comme World, Excel, PowerPoint, Publisher, etc. ;

- Avoir une bonne maîtrise du français (lu, parlé et écrit), et au moins d'une langue locale ;
- L'occupation d'un poste similaire sur un projet financé par la Banque mondiale serait un atout.

Les aptitudes particulières exigées, notamment les aptitudes Physiques et/ou mentales :

- Être dynamique et engagé(e) ;
- Être proactif et apte à prendre des initiatives novatrices dans le domaine de la communication ;
- Avoir une intégrité morale et professionnelle ;
- Avoir une excellente aptitude en communication ;
- Avoir une capacité rédactionnelle, notamment une aptitude à rédiger des articles et journaux ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse ;
- Avoir des aptitudes à travailler en équipe ;
- Être apte à produire des résultats même sous pression avec une bonne capacité d'analyse ;
- Avoir d'excellentes qualités humaines et relationnelles.

V. ÉVALUATION ANNUELLE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Niveau de mise en œuvre de la stratégie de communication ;
- Délai d'élaboration et niveau de mise en œuvre du plan de communication ;
- Degré de perception positive du public sur les activités du projet ;
- Degré d'animation/actualisation des informations du site Web du projet ;
- Délai d'élaboration et Qualité des rapports trimestriels sur l'état de mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication ;
- Fréquence d'élaboration et de publication des articles sur les activités et résultats du projet.

VI. DUREE DE LA MISSION

Le contrat du Spécialiste en Communication et Administration sera d'un (1) an renouvelable sur la base de l'évaluation satisfaisante de son contrat de performance qui sera évalué annuellement par le Coordonnateur et sur la durée de vie du projet.

VII. LIEU DE TRAVAIL

Le poste est basé à Conakry avec des déplacements dans les zones d'intervention du projet, dans le Grand Conakry et la région de Kindia ; République de Guinée.

VIII. DOSSIER A FOURNIR

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie du ou des diplômes et attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat ;
- Les références d'au moins 3 emplois antérieurs et les coordonnées des employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Un entretien (ou interview) pourrait être organisé, au besoin, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et l'évaluation de leurs dossiers.

IX. METHODE DE SELECTION

Le recrutement consultant se fera suivant la méthode Sélection de Consultants Individuels conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Edition mars 2025.

2. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard **le 28 avril 2026 à 16 H 00 TU** et porter expressément la mention : « **Recrutement d'un Spécialiste en Communication et Administration pour le Projet Eau et Assainissement en Guinée (PEAG)** ».

Unité de Gestion du Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG)
A l'attention de Monsieur Arafan BAYO, Coordonnateur du Projet PEAG
Siège du PEAG : Quartier Minière Corniche nord en face de la cour Saifoulaye DIALLO, Commune de Dixinn, Conakry- République de Guinée, Tél : (+224) 628 48 91 31/(+224) 628 27 16 77
E-mail : bayoaraf@gmail.com
Copies : boubasadiopiegm@gmail.com et allarenydiallo@gmail.com

Fait à Conakry, le 13 avril 2026

Le Coordonnateur



The stamp is circular with a blue border. The text inside the border reads: "Ministère de l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Ressources en Eau" at the top and "Projet Eau et Assainissement de Guinée" at the bottom. In the center of the stamp, it says "Le Coordonnateur". To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink.

Arafan BAYO